

COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Nouveauté : collecte des surplus de matières récupérables!

Saint-Hyacinthe, le 17 décembre 2025

Nouveauté 2026 : les surplus de matières récupérables seront collectés 2 fois par année. Une première fois suivant la période des Fêtes et une seconde fois suivant la période des déménagements. Consultez votre calendrier des collectes pour connaître les dates précises de ces collectes.

Pour assurer la collecte des surplus de matières récupérables, veuillez à :

- ➊ Remplir le bac bleu ou vert avec des contenants, emballages et imprimés.
- ➋ Défaire et plier les boîtes de carton afin de sauver de l'espace;
- ➌ Placer les surplus non ficelés dans une boîte de carton d'une grandeur maximale de 90 cm x 90 cm (3 pi x 3 pi);
- ➍ Garder 60 cm (2 pi) de distance entre votre boîte de surplus et votre bac.

— Des emballages trop gros ou non défaits à côté d'un bac NE SERONT PAS ramassés.

Voici quelques astuces simples pour limiter les quantités de matières récupérables pendant la période des festivités :

- 👉 Éviter d'acheter des **articles suremballés**;
- 👉 Acheter de **seconde-main**;
- 👉 Emballer les cadeaux avec des **emballages réutilisables**, comme des bouts de tissus, des boîtes ou des sacs durables...

**Une consommation responsable pour assurer un avenir durable;
quel beau cadeau à faire pour les générations futures! 🎄**

Source : **Communications RIAM**
450 774-2350
www.riam.quebec